



## CONSEIL MUNICIPAL DU 16 OCTOBRE 2023

### LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

➤ Réforme des règles de publicité à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022

Dans un souci de simplification, l'ordonnance n°2021-1310 du 07 octobre 2021, publiée au Journal Officiel, supprime le compte-rendu des séances du Conseil Municipal.

Il est remplacé par la création d'une liste des délibérations examinées par le Conseil Municipal, conformément à l'article L.2121-25 modifié du Code Général des Collectivités Territoriales.

-----  
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

Numéro de la délibération	Libellé	Vote
2023-102	ZAC de la Trémelière - Compte-Rendu Annuel à la Collectivité 2022	22 Voix « Pour » 7 Absentions
2023-103	Convention de servitudes avec ENEDIS - Avenue de la Bouvardière	Unanimité
2023-104	DIA Information	Prend acte
2023-105	Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1 <sup>er</sup> janvier 2024	Unanimité
2023-106	Convention de partenariat avec la ville de Betton - Production et livraison de repas par la cuisine centrale de Le Rheu du 23 octobre au 04 novembre 2023	Unanimité
2023-107	Créations - Suppressions de postes	22 Voix « Pour » 7 Absentions
2023-108	Adhésion à la convention collective de participation prévoyance du Centre de Gestion d'Ille et Vilaine	Unanimité
2023-109	Délégations données à la Maire en matière de Gestion des Ressources Humaines - Information du Conseil Municipal au titre des 2 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> trimestres 2023	Prend acte
2023-110	Tempête Daniel en Libye - Subvention exceptionnelle	Unanimité

-----

Le rapport intégral des délibérations peut être consulté à la Direction Générale des Services aux heures ouvrables.

Les délibérations du Conseil Municipal peuvent faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de 2 mois à compter de leur publication.

Fait à Le Rheu, le mercredi 18 octobre 2023



Pour la Maire empêchée,  
L'Adjoint suppléant

Bruno LESNÉ